

Information à l'attention des Parents et des Élèves



Mise en place d'un Espace d'Ecoute

Dans le cadre de l'accompagnement des élèves, l'association des parents d'élèves, le service de santé scolaire et l'administration du lycée se sont rapprochés pour mettre en place un Espace d'Ecoute dont l'animation sera confiée à une psychologue professionnelle de la santé publique tunisienne : Madame Amel Belkhodja.

Cet espace s'adresse aux élèves de la quatrième à la terminale qui souhaitent échanger de manière privilégiée et confidentielle avec une personne adulte.

L'objectif de l'Espace d'Ecoute est d'accompagner les élèves dans leur réflexion sur des sujets qui les préoccupent, dans la plus stricte neutralité politique et religieuse.

L'accès à l'Espace d'Ecoute s'inscrit dans une démarche volontaire de l'élève. De la même manière que lors de ses passages à l'infirmerie, il appartiendra à l'élève d'informer ses parents de sa démarche avec la psychologue de l'Espace d'Ecoute.

Les parents d'élèves sont informés par la présente note de la mise en place de cet Espace d'Ecoute. S'ils ne souhaitent pas que leur enfant y ait accès, ils devront le signifier par écrit à la vie scolaire. Le nom de l'enfant sera alors inscrit sur un registre tenu par le Médecin Scolaire et/ou par toute personne qu'il désignera.

La Psychologue assurera deux permanences par mois : le lundi de 15h00 à 18h00 à l'ancienne infirmerie du lycée. Le calendrier des permanences sera affiché au service de santé scolaire et dans les VS.

La convention définissant le fonctionnement de l'Espace d'Ecoute du Lycée Pierre Mendès France est à la disposition des parents au bureau de l'APE.

Proviseur Adjoint Lycée
Martial ATTIAS

Proviseur Adjoint Collège
Jean-Michel MAIGRE